

CONCOURS

Pourquoi est-ce essentiel de répondre au recensement par le Centre de Gestion des postes à ouvrir aux concours ?

Imaginez votre agente vient d'avoir 16 à son oral

Mais elle échoue à son concours parce qu'il n'y a pas assez de postes ouverts

Et les collectivités ont du mal à recruter !

départ retraite mobilité
nouveau besoin

VACANT

Alors pensez à recenser vos besoins et à les transmettre au Centre de Gestion !

À NOTER
Remplir le recensement ne vous engage pas à recruter.

Les opérations concernées

Catégorie C

- Adjoint-e administratif-ve principal-e de 2^e classe
- Gardien-ne brigadier-ère de police municipale
- Agent-e social-e principal-e de 2^e classe
- Auxiliaire de soins principal-e de 2^e classe
- Agent-e spécialisé-e des écoles maternelles principal-e de 2^e classe
- Adjoint-e technique principal-e de 2^e classe des établissements d'enseignement
- Adjoint-e technique principal-e de 2^e classe

PÉRIODE :
2^e semestre 2025
et
1^{er} semestre 2026

Catégorie A

- Biologiste vétérinaire pharmacien-ne
- Conseiller-ère des activités physiques et sportives
- Infirmier-ère en soins généraux
- Éducateur-riche de jeunes enfants
- Cadre de santé paramédical
- Bibliothécaire

Catégorie B

- Rédacteur-riche principal-e de 2^e classe
- Rédacteur-riche
- Animateur-riche principal-e de 2^e classe
- Animateur-riche
- Éducateur-riche des activités physiques et sportives principal-e de 2^e classe
- Éducateur-riche des activités physiques et sportives
- Technicien-ne principal-e de 2^e classe
- Technicien-ne
- Chef-fe de service de police municipale
- Moniteur-riche-éducateur-riche et intervenant-e familial-e
- Aide-soignant-e de classe normale
- Auxiliaire de puériculture de classe normale
- Assistant-e d'enseignement artistique principal -e de 2^e classe
- Assistant-e d'enseignement artistique